

## « AU PRINTEMPS, DE QUOI RÊVAIS-TU ? » chante Jean Ferrat

**A**u soir des mobilisations impressionnantes du 31 mars, un cri : « *Nous ne rentrerons pas chez nous !* ». C'est ainsi que « Nuit Debout » commence et s'étend.

Et c'est ainsi que des milliers de salariés, de jeunes, de retraités continuent à clamer leur colère dans la rue pour combattre une loi destructrice des acquis collectifs et pour dire « *nous sommes là, nous ne sommes plus invisibles, et nous ne voulons plus que d'autres parlent à notre place* ». Reconquête de souveraineté dans l'espace public et du débat démocratique en devenir.

« *Ça fraude, ça fraude et ça nous dit de travailler plus* », proclament les manifestants : le scandale de Panama vient d'exploser, révélant l'inertie des gouvernements face à l'ampleur de la fraude fiscale. Comment continuer à dire que l'argent manque pour financer les services publics ? Comment continuer à imposer les politiques d'austérité contre les peuples au nom d'une prétendue dette ?

Mars et avril signent peut-être la sortie de l'état de sidération dans lequel le mouvement social et chacun d'entre nous étaient plongés au vu des promesses trahies et du vent réactionnaire qui semblait souffler sur le pays : comment attendre quand le monde tombe ? Les retraités rêvent aussi « d'un printemps ininterrompu »... ■

MARYLÈNE CAHOUE

### DOSSIER

## Une Europe forteresse aux frontières de barbelés

#### ACTUALITÉ

Toujours mobilisés

#### VIE SYNDICALE

Pouvoir d'achat et  
convergences des luttes

#### LOISIRS/CULTURE

Des retraités cinéphiles  
et complices

#### PORTRAIT

Roland Hubert

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 1

### ACTUALITÉ

#### CHAUD PRINTEMPS

Toujours mobilisés p. 2

#### PANAMA PAPERS

La réalité dépasse la fiction p. 3

#### REVALORISATION DES PENSIONS

Interrogations sur une nouvelle formulation p. 4

### INTERVIEW

#### ACTUALITÉ SYNDICALE

Entretien avec Xavier Marand p. 5

### SANTÉ-SOCIÉTÉ

#### PROMULGUÉE FIN DÉCEMBRE 2015...

La loi « vieillissement » avance à petits pas... p. 6

#### MGEN

Des adhérents interpellent la présidente de leur section départementale p. 6

#### RÉPRESSION SYNDICALE

Le gouvernement s'acharne contre les militants p. 7

### VIE SYNDICALE

#### CONGRÈS DE LA FSU

« Rendre réel l'essentiel » p. 8

#### ÉTUDIANTES ET RETRAITÉS TUTEURS

Le syndicalisme retraités en observation p. 8

#### CONGRÈS NATIONAL DE LA FGR-FP

Et de trois... p. 9

#### LES 50 ANS DU « NOUVEAU SNES »

Un demi-siècle de persévérance p. 10

#### GRENOBLE, PRINTEMPS 2016

Un congrès aux enjeux importants p. 10

#### POUVOIR D'ACHAT ET

#### CONVERGENCES DES LUTTES...

Mobilisations : les retraités ne chôment pas ! p. 11

### DOSSIER

#### LE RENIEMENT DES VALEURS

Une Europe forteresse aux frontières de barbelés p. 12

### AU FIL DE LA PRESSE

#### JACKY BRENGOU A LU POUR VOUS

« On vaut mieux que ça ! » La jeunesse n'est pas dupe p. 18

### LOISIRS-CULTURE

#### « JE SUIS FASSBINDER »

Du théâtre insolent et jubilatoire p. 19

#### LES BONS FILONS

#### POUR DE BONS FILMS

Des retraités cinéphiles et complices p. 20

#### LES COUPS DE CŒUR

#### DE SUZANNE JOLY

Hommage à Ettore Scola, disparu en janvier... p. 21

#### 73 JOURS DE COMMUNE,

#### 65 NUMÉROS DU CRI DU PEUPLE

Lisez Vallès p. 22

### PORTRAIT

Roland Hubert p. 23

## CHAUD PRINTEMPS : LA LUTTE CONTINUE !

# Toujours mobilisés

Trop c'est trop ! Le projet de loi sur la réforme du code du travail ne passe pas car il s'agit de détruire des décennies de conquêtes sociales et d'accroître les inégalités, la précarité et la pauvreté. L'intersyndicale<sup>(1)</sup> appelle d'ores et déjà à un nouveau temps fort par une grève interprofessionnelle le 28 avril.



Le 31 mars contre la loi Travail, à Grenoble : des retraités solidaires.

**À qui fera-t-on croire** que l'inversion de la hiérarchie des normes, la facilité de licencier, l'abaissement du coût du travail, la flexibilité du temps de travail vont diminuer le nombre de chômeurs ? Les milliers de manifestants, qui arpentent les rues régulièrement depuis le 9 mars, ne sont pas dupes et poursuivent la lutte pour le retrait de ce projet et pour un texte qui protège les salariés et acte de nouveaux droits. Les jeunes ne s'y sont pas trompés qui, dès le début du mouvement, y ont participé en nombre. Le nouveau scandale de Panama et l'ampleur de la fraude fiscale rappellent, en effet, l'urgence d'en finir avec l'accaparement des richesses par une minorité qui n'en a jamais assez. Le traitement scandaleux des migrants chassés par les guerres et la misère témoignent de la faillite de l'UE, transformée en forteresse. Face à l'exaspération sociale et à des mobilisations qui ne faiblissent pas, le gouvernement a amorcé des reculs : abandon de la déchéance de nationalité, augmentation des fonctionnaires... Il a aussi tenté de

calmer les organisations de la jeunesse ; les mesures concédées ne résoudront pour les jeunes ni les difficultés d'embauche, ni la précarité. Le président de la République et son gouvernement refusent en effet de mettre en cause leur politique d'austérité, pourtant sans effets sur le chômage ou la pauvreté. L'état d'urgence – prolongé – n'a donc pas empêché l'émergence d'un nouveau mouvement social. Au soir des mobilisations du 31 mars, des manifestants ont décidé d'occuper la place de la République à Paris. Ainsi est née « Nuit Debout », qui s'est étendue et s'étend encore à d'autres villes. Difficile d'en savoir l'issue, mais ce mouvement social dans la rue et dans la nuit secoue la résignation, l'apathie des mois précédents et rappelle que la démocratie est un exercice salutaire. « Nuit Debout » confirme à la fois le divorce entre les citoyens et la représentation politique et les convergences possibles pour un autre monde.

Dans ce contexte, les retraités participent avec les actifs aux manifestations contre la loi travail, sans négliger pour autant leur combat spécifique pour l'amélioration de leurs conditions de vie : la loi d'adaptation de la société au vieillissement, dont les décrets tardent à paraître, ne répond pas à des problèmes cruciaux comme celui de l'accès aux soins pour tous et aux difficultés de financement des mesures annoncées. La FSU sera reçue par la nouvelle ministre le 17 mai, sur ces questions.

Et après le succès du 10 mars, la lutte continue dans le cadre de l'intersyndicale des « 9 »<sup>(2)</sup>. ■

MARYLÈNE CAHOUE

(1) CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL-FIDL.

(2) UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFDT, UNIR-CFE-CGC, UNIRS-Solidaires, SFR-FSU, FGR-FP, Ensemble-Solidaires, LSR, UNRPA.

## BIENVENUS SMARTPHONES

Un citoyen délibérément frappé par un, voire des policiers, puis inculpé d'outrage ou de violences, sur la base de rapports mensongers, est trop souvent condamné par la justice. Un classique, honteux, en France. Classique qui s'est rejoué le 31 mars avec un lycéen devant le lycée Bergson. Mais, cette fois, la scène a été filmée et le principal agresseur policier identifié. Difficile dès lors de poursuivre le scénario habituel.

Les smartphones vont peut-être mettre enfin un terme à l'impunité des nervis qui gangrènent la police et contraignent gouvernements et juges à l'en débarrasser.

PIERRE TOUSSENET

## PANAMA PAPERS

# La réalité dépasse la fiction

Après les révélations précédentes « Offshore-Swiss-Lux » (Leaks), la publication des *Panama Papers* est plus qu'un nouveau scandale. Elle révèle l'ampleur de la corruption de classes dirigeantes mondialisées, dont le principal souci est de mettre leur magot à l'abri de l'impôt.

**Les gouvernements et les instances internationales** sont discrédités. Sous la pression de l'opinion publique, ils multiplient les déclarations contre les fraudeurs et les paradis fiscaux alors qu'en réalité ils manifestent une bienveillante complicité.

### Fraude à tous les étages

214 000 sociétés écrans montées pour les clients de 200 pays dans 21 paradis fiscaux par un seul cabinet d'avocats de Panama ! Cette frénésie correspond à la demande de « clients » qui, inquiets des avancées de

la levée du secret bancaire, cherchent à dissimuler leur identité par ces « montages *offshore* ».

Les différents étages de la société des privilégiés sont plongés dans cette recherche : de l'étage inférieur (médecins, commerçants, chefs d'entreprise...), jusqu'aux étages supérieurs (stars de l'entreprise, du sport, des arts, de la science, hauts fonctionnaires liés au privé, politiciens...), en passant par les grandes entreprises. Ce système est organisé par les banques qui en tirent des bénéfices colossaux et en profitent pour payer moins d'impôts.

### « Les paradis fiscaux, c'est fini »

« *Mon ennemi, c'est la finance* », « *les yeux dans les yeux, je n'ai jamais eu de compte à l'étranger* » : la liste des bobards s'allonge aujourd'hui avec celui du PDG de la Société Générale, dont la filiale luxembourgeoise a immatriculé 979 sociétés par le cabinet Mossack Fonseca, qui a déclaré en 2012 devant le Sénat : « *La Société Générale n'a plus aucune implantation dans les paradis fiscaux* ».

Face à cette fraude organisée à l'échelle industrielle, le ministre des Finances a demandé des « *éclaircissements* ». Pourtant, le document publié par des ONG françaises le 16 mars<sup>(1)</sup> était parfaitement clair : il montre que les banques françaises réalisent un tiers de leurs bénéfices internationaux dans les paradis ▶▶▶

Il faut faire payer les fraudeurs... très cher !



© Fotolia.com / PictRider

►►► fiscaux et que par exemple la Société Générale, dont les activités en Irlande sont particulièrement profitables, n'y paye pas d'impôt ! Les occasions d'agir pour nous ne manquent pas : Antoine Deltour, le lanceur d'alerte de Luxleaks, passe en procès au Luxembourg le 26 avril. Et la France est un des pays qui a le plus défendu la

directive européenne sur le secret des affaires, liberticide pour les syndicalistes, les journalistes et les lanceurs d'alerte, récemment votée au Parlement européen. ■ **DANIEL RALLET**

(1) [www.stopparadisfiscaux.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Final\\_Sur\\_la\\_piste\\_des\\_banques\\_francaises.pdf](http://www.stopparadisfiscaux.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_Sur_la_piste_des_banques_francaises.pdf).



© DR

## Chères lectrices et lecteurs

Vous trouverez à sa place habituelle l'article où Jean-Claude Landais traite, comme dans chaque numéro, avec précision, concision et clarté une question liée au pouvoir d'achat des retraités. Ce sera le dernier. Quelques jours après nous avoir fait parvenir son article, Jean-Claude est décédé des suites d'un cancer qui le rongait depuis bientôt deux ans. Militant dans l'aca-

démie de Bordeaux, Jean-Claude avait rejoint le collectif national des retraités dès sa cessation d'activité. Compétent, discret et plein d'urbanité, il avait un immense souci de l'autre : c'est d'abord sa gentillesse que retiennent ceux qui ont œuvré avec lui et ce n'est pas une clause de style.

Prenez le temps de lire son dernier article : il ouvre des pistes de réflexion inédites. **La rédaction**

## REVALORISATION DES PENSIONS

# Interrogations sur une nouvelle formulation

« Une revalorisation des pensions en fonction du salaire moyen », telle était la revendication pour l'appel à la manifestation du 10 mars 2016.

**Des camarades ont été surpris** par cette nouvelle formulation qui semble remplacer la traditionnelle indexation sur les salaires. Il est tout à fait justifié de se poser un certain nombre de questions sur cette revendication que la CGT appelle « à faire grandir ».

### Que représente le salaire moyen ?

Est pris en compte pour définir le salaire moyen la référence DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) qui travaille avec Pôle emploi sur le travail, le chômage et l'emploi. Le mode de calcul est valable dans les secteurs public et privé. Pour la DARES, la rémunération brute intègre des éléments divers, fixes ou non, salaires de base, rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires, primes et indemnités, mais aussi les sommes versées au titre de la participation ou de l'intéressement. Le salaire net de tout prélèvement correspond au salaire net fiscal (sans participation ni intéressement).

### Quelques-unes des questions soulevées

En 2013, selon la DARES, les salariés français des secteurs privés et des entreprises publiques ont perçu 2 912 € bruts par mois et 2 202 € nets par mois. Ces chiffres paraissent très élevés comparés à la médiane des salaires qui est de 1 772 € par mois. Mais que l'on retienne le salaire médian ou un autre salaire, cela ne change rien aux augmentations calculées par indexation sur les salaires. D'ailleurs, à aucun moment n'est posée la question de l'indexation sur le brut ou sur le net. Le salaire moyen brut est aussi sujet de nombreuses variations. Il peut subir des fluctuations très importantes dues à la structure (effet de



Quelle indexation pour enrayer le décrochage des pensions ?

noria), au nombre de chômeurs ou de départs à la retraite. Mais aussi, merci au PDG d'une entreprise automobile qui va faire augmenter le salaire moyen, sans aucune retombée sur les salaires. Par ailleurs, ces notions de salaires intégrant des revenus, fixes ou non, ne risquent-elles pas de faire oublier d'autres revendications traditionnelles, comme l'intégration des primes dans le salaire ou la diminution des heures supplémentaires pour mieux répartir le travail ?

Et il paraît difficile de suivre des évolutions conjoncturelles, d'autant plus que la DARES en fournit les chiffres très tardivement. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ! ■

**JEAN-CLAUDE LANDAIS**

## ACTUALITÉ SYNDICALE

## Entretien avec Xavier Marand

Le congrès national est toujours un moment important dans la vie du SNES-FSU. Celui de Grenoble s'est déroulé dans une période d'intense activité syndicale, sur des sujets essentiels : loi travail, réforme collège... Xavier Marand, cosecrétaire général adjoint, fait le point.

### Un congrès se termine, quel bilan peut-on en tirer ?

Les débats et les échanges ont été très riches comme d'habitude dans le SNES. Chaque délégation, chaque tendance et chaque catégorie a porté les mandats qu'elle a construits collectivement.

Dans un contexte de lutte syndicale farouche face à un gouvernement sourd aux protestations des salariés, le congrès a traité trois sujets majeurs. Sur le second degré, il a réaffirmé son opposition à la réforme « Collège2016 » et à la réforme Chatel du lycée tout en poursuivant la construction de nos mandats pour un collège et un lycée ouverts à l'ensemble des élèves et permettant la réussite de toutes et tous. Sur les questions de rémunération et de carrière, la nécessité d'obtenir un débouché de carrière au-delà des indices terminaux des hors-classes actuelles, accessible

à toutes et tous, sans barrage de grade a été réaffirmée. Pour les retraités, il a validé l'exigence d'une revalorisation à chaque 1<sup>er</sup> janvier et d'un rattrapage du pouvoir d'achat. Enfin, le congrès a affirmé sa volonté de construire un nouvel outil syndical de lutte et de transformation sociale incluant en particulier CGT et FSU.

### La motion action du SNES traduit la volonté du SNES de tenir tous les bouts. Pourquoi et comment mobiliser et favoriser les convergences des luttes sur des sujets apparemment aussi différents que la loi Travail, le pouvoir d'achat (des actifs et des retraités), la réforme du collège ?

Le gouvernement maintient une pression sur les salariés et fonctionnaires de plusieurs manières : poursuite d'une politique de lutte contre le chômage totalement contre-productive car donnant toujours plus de largesses aux entreprises, bouleversement du code du travail en affaiblissant les droits des salariés, imposition de la réforme *collège 2016* qui réduit le temps d'enseignement et les capacités d'initiative des professeurs



© Thierry Nectoux

### Xavier Marand

cosecrétaire général adjoint

au prétexte d'égalité des élèves... La logique de ces différentes réformes est toujours plus marquée par le libéralisme : déréglementation, renvoi au local. Cette politique porte des régressions pour les droits des salariés et laisse aux hiérarchies locales la main pour mieux les contraindre dans leur travail. Il nous faut fédérer les mécontentements et rassembler pour faire converger les luttes.

En ce qui concerne les rémunérations, le gouvernement n'a pas la volonté d'enrayer la paupérisation des fonctionnaires actifs et retraités. Le dégel de la valeur du point d'indice, malgré sa valeur symbolique, ne suffit pas car il ne traite pas de la question du nécessaire rattrapage des pertes subies depuis les années 2000 aggravées par la désindexation de la valeur du point de 1982. La mise en œuvre du protocole PPCR qui peut permettre d'obtenir à la fois des débouchés de carrières, une revalorisation des bornes indiciaires et une amélioration

des rythmes d'avancement est un premier acquis qu'il faut amplifier. Quant aux retraites, l'absence de revalorisation régulière n'est pas admissible. La bataille sur ce dossier-là doit aussi se poursuivre.

Le travail d'explication et de conviction que font tous les militants lors des réunions qu'ils animent est essentiel pour mobiliser. Nos publications (*L'US*, internet, réseaux sociaux) et notre présence dans les médias sont des outils indispensables pour rendre visibles nos revendications et nos actions et ainsi amplifier la mobilisation. ■



PROMULGUÉE FIN DÉCEMBRE 2015...

## La loi « vieillissement » avance à petits pas...

Des dispositions prévues dans la loi « vieillissement » du 28 décembre dernier entrent peu à peu en vigueur. À ce jour, seule une dizaine de décrets ou arrêtés ont cependant été publiés sur les quatre-vingts attendus.

### L'APA améliorée, mais...

À compter du 1<sup>er</sup> mars, l'aide financière apportée par l'APA est améliorée. Les plafonds sont relevés selon le niveau de perte d'autonomie, ce qui équivaut à une progression de 5 à 20 heures mensuelles. Une annonce positive génératrice de légitimes espoirs. Si l'APA est accordée sans condition de ressources, une participation financière est, elle, demandée à la personne âgée en fonction de ses revenus, ce qui représente souvent un tel reste à charge que les plans d'aide ne peuvent pas être complètement réalisés.

Le nouveau décret exempté de toute participation les personnes dont les revenus ne dépassent pas 800 euros. Pour les autres, et jusqu'à

2 945 euros, leur contribution financière sera modulée allant de 10 à 90 % du plan d'aide : un obstacle que de nombreuses personnes ou familles ne pourront encore pas franchir.

### L'aide aux aidants

Elle sera examinée en même temps que la révision des plans, des dispositions particulières pouvant être prises en cas d'hospitalisation des aidants. La possibilité est laissée aux conseils départementaux d'examiner la situation des bénéficiaires qui sont au maximum des anciens plafonds, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, soit un retard d'un an par rapport à la promulgation de la loi.

### Les conférences des financeurs installées

Elles s'occuperont de prévention, individuelle ou collective ; 40 % des financements étant réservés aux personnes peu ou pas dépendantes. Copilotées par les ARS et les conseils départementaux, elles excluent de leur composition les organisations représentatives des retraités et personnes âgées. Le SNES-FSU rappelle son exigence d'une réelle amélioration de la situation de tous, particulièrement de celle des personnes vivant en EHPAD (Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes) : une promesse abandonnée par le gouvernement pour des raisons budgétaires.

Les retraités doivent pouvoir se faire entendre dans les nouveaux CDCA, les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie : les décrets fixant leur composition sont en attente eux aussi... ■

ANNIE EVENO



Diminution du reste à charge en EHPAD : pas même une lueur d'espoir !

© Wikipedia.org / Lamiot

## INQUIÉTUDE CHEZ LES ADHÉRENTS DE LA MGEN

### Des adhérents interpellent la présidente de leur section départementale

L'augmentation de la cotisation mutuelle est particulièrement forte pour les plus de 70 ans – effaçant de loin pour les retraités la ridicule augmentation de 0,1 % de leur pension – si bien qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 le montant net de la pension a diminué. De nombreux retraités ont manifesté leur incompréhension par rapport au calcul de leur cotisation en fonction de leur âge.

À l'occasion de l'élection du comité de section 31, certains adhérents ont décidé de répondre à la présidente de la section MGEN qui, lors de l'élection du comité de section, avait appelé les mutualistes à « défendre, rendre visible, donner plus d'épaisseur à l'économie d'entreprise sociale qui se distingue de l'économie actionnaire ». Pour ces adhérents : « La politique de la

MGEN ne doit pas relever d'une "économie d'entreprise", même sociale, s'inscrivant dans une logique concurrentielle sur le marché des complémentaires santé, mais une logique de solidarité et de service public mutualiste : la santé n'est pas une marchandise. La nouvelle offre, que vous vantez, est une rupture majeure de la logique mutualiste qui prévalait jusque-là à la MGEN tant sur

Ça, c'était avant !  
Mais aujourd'hui ?

les prestations que sur les cotisations avec offre globale unique et absence de différenciation suivant l'âge ».

### La tarification à l'âge peinte en rose

La réponse de la présidente de la MGEN 31 est claire : « La MGEN est effectivement une "entreprise de l'économie sociale", manière d'entreprendre qui institue l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Le projet économique de la MGEN se doit d'être viable pour une finalité sociale : l'accès aux soins pour tous. Nos nouvelles offres, votées en assemblée générale, proposent toujours une cotisation fondée sur les revenus et respectant le principe "Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins". L'introduction d'un nouveau critère, l'âge, a pour seul objectif de faciliter la mutualisation des nouvelles générations, de plus en plus distantes vis-à-vis de nos propositions : vous n'êtes pas sans ignorer (sic) les difficultés financières des jeunes dans notre pays ». C'est une réponse partielle sur le fond, on appréciera la justification peinte en rose de la tarifica-



tion suivant l'âge, la réalité ce n'est plus un seul « palier », comme avant, mais plusieurs dont deux pour les retraités. Les retraités syndiqués sont très attachés aux valeurs mutualistes de solidarité intercatégorielle et intergénérationnelle, dans une mutuelle complétant un service public de Sécurité sociale assurant lui-même un haut niveau de prise en charge des besoins de santé, et gérée démocratiquement par ses adhérents. ■ **JACKY BRENGOU**

## RÉPRESSION SYNDICALE

# Le gouvernement s'acharne contre les militants

Depuis un arrêt de la Cour de cassation rendu le 9 février 2016, il est désormais illégal de distribuer des tracts sans déclaration préalable à la préfecture : un habillage « légal » pour justifier la répression syndicale !

**Les faits remontent à 2010** et à la bataille contre la réforme des retraites de Sarkozy. Pierre Coquan, secrétaire général de l'Union départementale CGT du Rhône, avait organisé une simple distribution de tracts aux usagers à une barrière de péage de l'autoroute A6, près de Lyon. Deux dirigeants locaux de la CGT ont été poursuivis par la justice, pour ne pas avoir déclaré cette distribution de tracts à la préfecture en août 2010 alors même que la société autoroutière ne s'était pas manifestée auprès

de la justice. Le tribunal correctionnel de Villefranche avait relaxé les deux syndicalistes en novembre 2012, ainsi que la Cour d'appel de Lyon.

Mécontent de ces décisions, c'est le procureur de la République, et donc le gouvernement, qui a porté l'affaire devant la Cour de cassation. Avec la condamnation à de la prison ferme des Goodyear pour avoir défendu leurs emplois, le gouvernement et son état d'urgence avaient déjà donné un signal politique très clair à tout syndicaliste qui oserait protester et défendre l'emploi. Ce 9 février 2016, c'est désormais une simple distribution de tracts qui est légalement et pénalement répréhensible. Le secrétaire de l'UD-CGT du Rhône doit donc être rejugé par la Cour d'appel de Grenoble. Cette décision de la plus haute juridiction et de sa chambre criminelle, avec derrière elle le gouvernement, constitue un pas de plus en avant dans la criminalisation du mouvement ouvrier. Alors même que le gouvernement fait face à une mobilisation énorme des salariés, des chômeurs, des jeunes et des retraités contre la loi Travail, cette décision est lourde de sens. C'est une offensive de plus du gouvernement dans la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales, une attaque à la fois préventive mais aussi offensive, alors même qu'il s'agit de remettre en cause, avec la loi Travail, une bonne partie des acquis sociaux, fruits des luttes. ■ **MARYLÈNE CAHOUE**

Halte à la criminalisation de l'action syndicale.



© DR

CONGRÈS DE LA FSU AU MANS, FÉVRIER 2016

## « Rendre réel l'essentiel »

Dans son discours de clôture, Bernadette Groison a cité Paul Éluard : « *Il nous faut peu de mots pour exprimer l'essentiel, il nous faut tous les mots pour rendre le réel* ». Suivant le conseil de la secrétaire générale de la FSU, Daniel Rallet a tenté, en répondant à trois questions de la rédaction, de dégager l'essentiel des travaux du congrès pour les retraités.



### Quelles perspectives ont été dégagées par les congressistes ?

La FSU est confrontée à des politiques économiques et sociales très régressives et à des mutations territoriales, sociales profondes. Par ailleurs, elle est sortie affaiblie des élections professionnelles. Le congrès a défini des perspectives pour, d'une part, renforcer la FSU dans son fonctionnement, sa visibilité et, d'autre part, faire avancer notre mandat de réunification syndicale en proposant aux organisations qui le souhaitent, notamment la CGT et Solidaires, de concrétiser un travail syndical commun sur des dossiers, des analyses, des formations et des actions communes.

### Pour les retraités, quel est l'apport du congrès ?

Une meilleure reconnaissance de notre place au sein de la FSU. Les retraités doivent être mieux représentés, dans le cadre des statuts, dans toutes les instances de la FSU, dans la préparation des congrès, dans les secteurs de la FSU. Les liens entre la section fédérale nationale des retraités et les sections départementales doivent être renforcés. Les groupes actifs/retraités, sur des sujets communs (protection sociale, retraites, place des retraités dans la FSU),

doivent réellement fonctionner. De notre point de vue, des sujets comme les complémentaires de santé, les réformes des retraites, devraient être davantage pris en compte par les actifs.

### Des enjeux pour le syndicalisme retraités ?

Le premier enjeu est de syndicaliser plus de retraités car les questions du pouvoir d'achat, de l'accès aux soins, de l'autonomie exigent d'organiser un rapport de forces contre les politiques d'austérité. C'est pourquoi, constatant la paralysie de l'inter UCR dont par ailleurs elle est exclue du fait de la CFDT, la FSU a favorisé en 2014 l'émergence d'un « groupe des 9 » réunissant syndicats et associations de retraités pour définir ensemble des revendications et impulser des actions communes. Le second enjeu est de promouvoir la représentativité des retraités dans les instances qui discutent de leurs problèmes en refusant de laisser le monopole de cette représentation aux associations. Le troisième enjeu est de manifester notre solidarité avec les actifs et la jeune génération. La présence des retraités dans les manifestations et rassemblements contre la loi El Khomri en est un exemple important. ■

## ÉTUDIANTES ET RETRAITÉS TUTEURS

# Le syndicalisme retraités en observation

Le dernier congrès du SNES a rappelé que l'intergénérationnel était au cœur de l'activité syndicale. C'est une valeur que les retraités du SNES s'attachent à faire vivre dans l'expression de leurs revendications, dans les luttes et concrètement, depuis décembre 2016, par l'encadrement de deux étudiantes dans un projet de recherche.



© Georges Bouchart

Sandy et Anissa sous l'œil du SNES.

**Le secteur retraités du SNES** a décidé d'encadrer le stage de deux étudiantes dijonnaises en master, en partenariat avec un professeur de sociologie de l'université Bourgogne Franche-Comté : première année en 2015-2016 et seconde année en 2016-2017. Toutes deux ont choisi de travailler sur le syndicalisme retraités au SNES, l'une sur les femmes retraitées, l'autre sur l'engagement des retraités. Conformément au projet défini par l'établissement d'enseignement supérieur et le SNES, organisme d'accueil, elles appuient leurs travaux sur des enquêtes, des interviews, des recherches documentaires et l'observation des situations « clefs » de l'activité des retraités au SNES.

### À la rencontre du SNES

Ainsi, elles ont participé à l'assemblée générale des retraités à Angers, en décembre 2015, instance statutaire de deux jours, qui ras-

semble les délégués retraités de chaque académie, lieu où se débattent à la fois les questions concernant l'activité syndicale en général et les dossiers plus « spécifiques ». Elles ont aussi assisté à un congrès académique du SNES à Lyon, qui mêle militants actifs et retraités, vérifiant ainsi que le retraité au SNES est un syndicaliste à part entière et participe à l'élaboration de tous les mandats de son organisation. Surprise pour les deux stagiaires qui ont vu ainsi l'intérêt pour un syndicat de garder en son sein actifs et retraités et ont pu constater la richesse de la réflexion collective. « *On ne voit aucune différence entre actifs et retraités* », dit l'une d'elles.

### Étude pour L'US Retraités

Accueillies par les quatre militants retraités du SNES élus à la CAN, elles ont rencontré les différents secteurs du S4 et profité du fonds documentaire pour rédiger la première partie de leur mémoire consacrée à l'histoire du SNES et de la FSU. Elles ont récemment conduit des entretiens tant au niveau du siège national que dans les académies, interviews individuelles ou focus collectif. Et les « tuteurs » se sont

naturellement engagés à leur apporter l'aide nécessaire. Les deux étudiantes ont aussi élaboré un questionnaire pour une enquête de lectorat sur *L'US Retraités* que vous trouverez jointe à ce numéro. Nous vous demandons de prendre le temps d'y répondre ; vous serez aussi sollicités par le biais d'un courrier électronique.

### Un regard neuf

L'importance de cette action est évidente pour ces étudiantes et les militants retraités. Au-delà de l'acquisition de compétences professionnelles en vue d'un diplôme universitaire, les stagiaires, par leur regard extérieur « étranger » au syndicalisme retraités, obligent les tuteurs-retraités à une réflexion sur le sens de leur engagement, de leur activité... C'est l'occasion de mieux connaître les engagements et les attentes des syndiqués. Ce sont surtout des moments précieux d'échange entre générations et le bonheur toujours renouvelé de répondre à la vive curiosité de ces deux étudiantes. ■

**J.-P. BILLOT, G. BOUCHART, M. CAHOUE,  
M. OLIVAIN, D. RALLET**

## CONGRÈS NATIONAL DE LA FGR-FP

# Et de trois...

Après ceux de la FSU, puis du SNES, le congrès national de la FGR-FP se tiendra à Caen du 14 au 16 juin 2016. Préparé depuis quelques mois dans les sections départementales, il devra actualiser les revendications de l'organisation, élire pour trois ans une nouvelle commission exécutive et le bureau national.

**Nourris des travaux des récents congrès**, les délégués des syndicats de la FSU, et ceux du SNES tout particulièrement, y participeront dans l'esprit combatif et unitaire à la recherche du consensus entre les organisations diverses qui constituent la FGR-FP. Ce consensus s'est jusqu'à présent renouvelé à chaque congrès, grâce à la volonté unitaire des membres présents de ses diverses composantes.

### Depuis 80 ans

À cet égard, le dernier congrès de la FGR-FP – celui de Poitiers en 2014 – a su résister à la présence active, tout au long du congrès, de responsables de l'UNSA, invités comme le veut la tradition, et qui ont recherché l'affrontement et la désunion dans les débats. La décision du SE-UNSA de désaffilier rétroactivement ses retraités de la FGR-FP en janvier dernier privera bon nombre de ses adhérents de participer à ce congrès comme le voulait la tradition depuis 80 ans,

années qui séparent ce congrès de la création de la FGR en 1936 par l'institutrice Marthe Pichorel. Ceux d'entre eux qui, dans des délais très brefs, ont fait le choix de rester à la FGR-FP seront pour certains délégués au congrès, soit en ayant opté pour l'adhésion directe, soit pour l'adhésion à la nouvelle association, l'ARFEN (Association des Retraités Fonctionnaires de l'Éducation Nationale), créée pour regrouper les membres du SE-UNSA qui refusaient la rupture qui leur a été imposée.

### Dans la continuité

D'ici le 14 juin, début du congrès national, les assemblées générales départementales se réuniront, amenderont si nécessaire les motions qui leur sont soumises pour validation et mandateront leurs délégués. Le congrès de Caen doit être un temps fort de la vie de la FGR-FP, une occasion pour tous de prouver notre attachement raisonné à la FGR-FP, lieu de débat, décision et action qui doit rester un outil unitaire, pluraliste et combatif au service de tous. ■

**ANNIE EVENO**

## AGENDA SYNDICAL

- **Dimanche 1<sup>er</sup> mai** : Fête du Travail, toutes et tous dans la rue
- **3 mai** : audience chez Michel Sapin
- **11 et 12 mai** : stage retraités sur les pensions
- **17 mai** : audience FSU chez Pascale Boistard, secrétaire d'État aux Personnes âgées
- **19 mai** : réunion du groupe actifs-retraités FSU sur les personnels de l'aide à domicile
- **23 mai** : CA de la SFRN (Section fédérale des retraités nationale)
- **30 et 31 mai** : réunion des responsables académiques retraités du SNES
- **2 juin** : SFRN
- **9 juin** : action nationale Retraités (groupe des « 9 »)
- **Du 14 au 16 juin** : congrès FGR-FP à Caen.

LES 50 ANS DU « NOUVEAU SNES »

## Un demi-siècle de persévérance



Le SNES est né une première fois en 1944 de la fusion de deux syndicats du second degré : le Syndicat du personnel de l'enseignement secondaire et le Syndicat national autonome des lycées, collèges et cours secondaires. Les personnels de l'enseignement technique étaient restés à l'écart et c'est donc en 1966 qu'est né le « nouveau SNES ». Un grand témoin, Pierre Toussenet, se souvient...

« En adhérant au SNES en 1966, j'ignorais que j'allais vivre les premiers pas du "nouveau SNES" issu de la fusion avec le SNET. Secrétaire de S1 dès 1967 puis de S2, de S3 et de S4, j'ai donc vécu comme actif les trente-cinq premières années du "nouveau SNES" puis comme retraité les quinze suivantes. Bien des changements ont jalonné ces années,

des succès, des erreurs aussi. Mais dans la multitude de débats et d'actions auxquels j'ai participé, des fils directeurs s'imposent.

D'abord la volonté permanente du SNES d'imposer une démocratisation de l'accès à la culture et aux qualifications. Volonté liée à celle d'obtenir une sérieuse revalorisation du métier d'enseignant.

Pour parvenir à un "enseignement de qualité pour tous", il a employé plusieurs leviers. Celui de convaincre l'Université et la recherche de s'investir pleinement dans la formation de tous les maîtres ; celui d'un dialogue permanent avec les jeunes, les parents, les autres syndicats et les confédérations ; celui de l'opinion en confiant à des professionnels de premier plan la réalisation de films pour ouvrir le débat avec les parents dans des milliers de réunions pour que l'école devienne "l'affaire de tous".

Cela ne fut pas toujours simple mais quand on mesure l'explosion de l'accès au bac le SNES n'a pas à rougir de son long combat. Il peut se féliciter aussi de la revalorisation qu'il a imposée en 1989 au terme d'années de luttes et de son rôle essentiel dans la création de la FSU. Souhaitons-lui un bon anniversaire et un bel avenir. » ■



© DR

GRENOBLE PRINTEMPS 2016, DANS UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL

## Un congrès aux enjeux importants

Mobilisation contre la « loi travail », la jeunesse était au rendez-vous ; les congressistes du SNES n'ont pas été en reste et sont descendus dans la rue. Ils ont aussi eu à réfléchir sur les autres grands enjeux qui traversent notre société.

**Au plan européen les retraites sont la cible d'attaques systématiques,** toutes dans le même sens, les tirer vers le bas, en faire une variable d'ajustement, cliver la société, désespérer les jeunes. Par voie de conséquence, le syndicalisme des retraités devient déterminant pour répliquer et avancer des propositions en construisant un rapport de force décisif avec les actifs. Que ce soit au sein du SNES et de la FSU, à travers une FGR-FP pluraliste et conquérante, et au-delà, un travail approfondi et ambitieux s'impose au plan européen tant les retraités sont la cible des politiques orchestrées par les institutions européennes.

Au-delà, c'est un contexte particulier qui a pesé sur la préparation du congrès, à plusieurs niveaux. Les conflits armés perdurent et menacent de s'étendre, les dépenses militaires augmentent dans la plupart des États, les attentats sanglants se sont multipliés visant à fracturer les sociétés. Il y a longtemps que l'on n'avait vécu sous un tel régime d'exception dans notre pays avec des projets législatifs présentant des risques liberticides importants. C'est pendant le congrès de Grenoble que fut annoncé le retrait de la réforme constitutionnelle. Enfin, nous vivons la crise migratoire la plus importante depuis 1945.

Un climat très tendu persiste dans les établissements, traduit par une

longue lutte contre la réforme du collège qui efface les repères des élèves et des enseignants en limitant les contenus au bénéfice supposé de « compétences ». Quelle que soit l'issue du conflit le malaise sera durable. Quant au lycée, aucun bilan de la calamiteuse réforme Chatel n'est tiré, aucune proposition allant dans le bon sens n'est à l'ordre du jour. Depuis mars c'est la lutte contre la « loi travail » qui met dans la rue, de façon répétée, jeunes, salariés du public comme du privé et retraités. Le congrès a interrompu ses travaux le 31 mars afin de participer à la manifestation grenobloise. Sur le plan du travail préparatoire, 2016 restera comme une année aux trois congrès, ce qui complique et alourdit la tâche des adhérents et des militants : congrès de la FSU en février, du SNES en mars, de

la FGR-FP en juin. Chacun avec ses exigences et enjeux particuliers. Quel avenir pour la FGR-FP après le coup bas du SE-UNSA en janvier ? Ce départ précipité, choisi et destructeur, constitue un défi que nous allons relever, à notre place, avec d'autres. Enfin, l'émotion, puisque 2016 c'est le cinquantième anniversaire du nouveau SNES, une fusion pour promouvoir les enseignements de second degré avec ses périodes de réussite, de conquêtes, de flamboyance mais aussi de doutes, d'interrogations. Le SNES perdure comme le lieu de réflexion, d'expression et reste l'outil pour porter et faire aboutir les revendications de nos métiers du secondaire, retraités inclus. Il est très largement représentatif. À nous de trouver les « vents portants » pour le demi-siècle à venir ! ■ **GEORGES BOUCHART**

## POUVOIR D'ACHAT ET CONVERGENCES DES LUTTES...

# Mobilisations : les retraités ne chôment pas !

Depuis le 9 mars, dans la rue, en réunions intersyndicales..., les retraités ont été au cœur de l'« intergénérationnel », tel que le redoutent les tenants de l'austérité et de la résignation.

La « convergence des luttes » a grandi en visibilité, contre cette autre vision de l'intergénérationnel qui veut prendre aux retraités sous prétexte de « donner » un peu plus aux jeunes. Le 10 mars, à l'appel du groupe des 9<sup>(1)</sup>, la mobilisation des retraités pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat (bloquée à +0,1 % !) a été plus forte que les précédentes, appuyée par de nombreuses initiatives locales en intersyndicale le même jour (distribution de tracts, audiences, etc.) relayés par la presse locale. Michel Sapin, ministre des Finances, recevra l'intersyndicale sur la question des mesures fiscales spécifiques aux personnes retraitées ; suite à cette audience l'intersyndicale s'adressera aux groupes parlementaires. Par ailleurs la FSU rencontrera le 17 mai la Secrétaire d'État aux personnes âgées pour lui rappeler nos revendications sur la loi ASV<sup>(2)</sup>.

### Une mise en cause de tous les acquis sociaux

Le 8 mars, un appel de la SFR-FSU soulignait le lien avec les actions du 9 mars contre la loi Travail : « Le 10 mars, les retraité-e-s ont prévu de longue date de manifester leur refus de voir leur pouvoir d'achat se dégrader comme de servir de variable d'ajustement au programme d'austérité voulu par l'Europe et porté en France par le pouvoir en place. Se battre pour la revalorisation des pensions est un légitime combat intergénérationnel pour les retraités d'aujourd'hui et de demain. En tant que retraités citoyennes et citoyens de ce pays, nous avons aussi notre mot à dire sur le projet de destruction du code du travail. Car nous savons ce qui se prépare : une attaque générale contre le code de la Fonction publique, contre tous nos acquis sociaux ».

### Des retraités présents

Nous vivons le début d'un réveil social intéressant : le 9 mars, il y avait plus de 500 000 personnes dans la rue, le 31 mars plus d'un million. Des dizaines de milliers répondent à chaque appel, dans plus de 250 villes de France. Les retraités, solidaires des jeunes,



À Paris, le 10 mars, pour le pouvoir d'achat des retraités d'aujourd'hui et de demain.

des privés d'emploi et de leurs camarades en activité, prennent toute leur place et ont toute leur légitimité dans ces mobilisations. Depuis le 31 mars, les jeunes ont ajouté une dimension citoyenne en occupant des espaces publics avec des débats auxquels des militants syndicaux participent à titre individuel. « Nuit debout » né place de La République à Paris essaime dans une soixantaine de villes en France, en Espagne, en Belgique...

Les retraités ne renoncent pas à leurs revendications et il n'y a là aucune contradiction avec une solidarité intergénérationnelle : l'intersyndicale des retraités a fixé une prochaine journée de mobilisation commune le 9 juin 2016. ■ **MIREILLE BRETON**

(1) UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, UNIRS Solidaires, SFR-FSU Retraités, FGR-FP, Ensemble & Solidaires, LSR, UNRPA.  
(2) Loi d'Adaptation de la société au vieillissement.

LE RENIEMENT DES VALEURS

# Une Europe forteresse aux frontières de barbelés

*« Je hais les haies  
Qui sont des murs.  
Je hais les haies [...]  
Je hais les murs  
Qu'ils soient en dur  
Qu'ils soient en mou !  
Je hais les haies  
Qui nous emmurent.  
Je hais les murs  
Qui sont en nous. »*

**RAYMOND DEVOS**

*Dossier réalisé par* Jean-Pierre Billot, Georges Bouchart, Marylène Cahouet,  
Michèle Olivain, Daniel Rallet, Jean-Louis Viguier



LA MULTIPLICATION DES « MURS »

## Au mépris de la vie

Les flux migratoires vers l'Europe se sont intensifiés et ont jeté sur la mer et les routes plus d'un million de personnes.

**Face aux réfugiés, l'Europe s'emmure :**

murs élevés pour bloquer le passage d'un pays à l'autre, aux frontières de l'espace Schengen, à l'intérieur de cet espace mais aussi pour des pays limitrophes de l'UE. De Calais à Vintimille, avec les contrôles renforcés aux



## ie et de la dignité

ensifiés en 2015 : guerres et misère  
ion de personnes (HCR).

frontières, la France obéit aux mêmes logiques de refoulement pour ceux qui voudraient entrer sur son territoire ou en sortir... Pour la plupart des États, les cartes des pages suivantes sont éloquentes : les pays de transit mais aussi les pays de destination de migrants ont au

moins renforcé leurs contrôles aux frontières, ou ont construit des barrières, bloquant dans des conditions indécentes des milliers de réfugiés derrière ces barbelés.

### Le continent européen malade de ses peurs

Montée des nationalismes, repli identitaire, arrivée en situation de pouvoir des extrêmes droites soutenues par une part croissante des populations, manifestations imprégnées de racisme, le paysage européen est inquiétant. Pour beaucoup, le sentiment d'insécurité réelle et fantasmée a pris le pas sur le rationnel, et plus encore sur le respect des droits de chaque humain. La bête se nourrit de la crise, de la baisse des aides publiques, de l'aggravation du chômage et de la montée de la pauvreté.

Elle se nourrit aussi de la peur de l'étranger, des théories du complot, du discrédit des politiques et des élites. L'ennemi assiège – et pour le désigner, rien de plus commun que de dire : c'est l'autre, l'étranger, le migrant, celui qui vient d'ailleurs, qu'on a

» *Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde.* »

• BRECHT

contraint de vivre dans des campements et qui est donc manifestement autre. L'impact du terrorisme alimente les peurs et le rejet. Une grande majorité des politiques entretient la paranoïa pour mieux s'imposer au pouvoir et propose des solutions aberrantes de renvoi du plus grand nombre hors des frontières européennes.

### La résistance s'organise

Des syndicats, des politiques, des associations, des citoyens, des organismes nationaux et internationaux condamnent ces dérives, agissent au quotidien pour faire respecter les droits de chacun, en particulier des enfants. Démonter les argumentations, rappeler les réalités, se référer au droit font partie des stratégies permanentes de lutte contre l'irrationnel et la mauvaise foi.

Scolariser les enfants, fournir de la nourriture, donner un accès au téléphone, soigner, abriter, telle est l'activité quotidienne de volontaires impliqués. Et au-delà, agir pour imposer aux décideurs d'autres solutions que les murs... L'Europe doit changer. ■

## JÉRUSALEM

## Il y a mur et mur

Dans cette zone du Proche-Orient où même les mots sont source de déchirement, entre *Hakotel*, le Mur en hébreu, et *el Bourak*, le mur en arabe, il y a beaucoup plus qu'une querelle de mots.

**Hakotel, le « Mur des lamentations »**, est l'un des murs de soutènement de l'esplanade du Temple détruit en 70 par les Romains lors du sac de la ville de Jérusalem ; il est l'un des lieux saints pour les Juifs qui viennent y prier depuis le haut Moyen-Âge. Dominé par le Dôme de la mosquée d'Omar, il est situé en plein cœur de la vieille ville, partie de « la ville sainte »<sup>(1)</sup>, conquise par les Israéliens en 1967. Avec ses 57 mètres visibles sur les 497 existant encore actuellement, il est loin d'être le plus imposant des murs de Jérusalem.

Depuis 2002, le gouvernement israélien a en effet entrepris la construction d'une « barrière de sécurité »<sup>(2)</sup> de 700 km de long, pour isoler les territoires palestiniens. En zone habitée, l'ouvrage prend la forme d'un mur de béton haut de trois mètres. C'est le cas autour de Jérusalem-Est où il fait de certains quartiers arabes de véritables ghettos. Malgré les condamnations de la Cour de Justice internationale, la construction du mur s'est poursuivie et se poursuit encore : les deux tiers, soit près de 500 km, sont achevés.

Le mur est un moyen d'annexion car il englobe les colonies juives établies en territoires palestiniens. L'économie palestinienne est en partie ruinée à cause du mur qui, par ailleurs, a un coût exorbitant

pour l'économie israélienne. Les répercussions sur la population palestinienne sont catastrophiques : chômage, difficultés d'accès aux soins, à l'éducation voire même aux lieux saints pour les Palestiniens chrétiens et musulmans, destruction d'une partie de l'agriculture locale, etc. Cadi Algazi, professeur israélien de l'Université de Tel-Aviv, dénonce la création de « *bantoustans* », et la volonté délibérée de couper totalement la population d'Israël de la population des territoires palestiniens pour créer ainsi une fracture qui sert à conforter les fauteurs de guerre.

Banksy<sup>(3)</sup> a voulu redonner espoir aux Palestiniens en faisant du mur une gigantesque toile artistique ; il raconte qu'un jour, un habitant l'a interpellé : « *Vous embellissez le mur... on ne veut pas que ce mur soit beau ; on ne veut pas de ce mur ; rentrez chez vous* ». ■

(1) Jérusalem est « ville sainte » pour les trois religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam.

(2) Terminologie utilisée par le gouvernement israélien.

(3) Banksy, le chef de file du Street'Art, a développé en Palestine, à partir de 2005, le projet « Santa's Ghetto ».

## En Europe, un premier mur est celui de la mer

En Europe, plus de 3 700 morts en mer Méditerranée, telle est l'estimation de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Le cadavre du jeune Aylan sur la côte turque a suscité un trop bref élan de compassion et de générosité : image emblématique du désespoir qui pousse les familles à fuir une vie insoutenable au mépris des risques. La très grande majorité des migrants est passée par la Grèce (plus de 821 000). Entassés, malades, terrorisés, ils débarquent sans même avoir une idée de ce que sera leur avenir.

**Les murs construits en 2015** (le premier pays nommé est celui qui a pris la décision) : Hongrie/Serbie (fin août) ♦ Hongrie/Croatie (octobre) ♦ Autriche/Slovénie (fin octobre) ♦ Slovénie/Croatie (novembre).

## Le rétablissement de contrôles aux frontières

**En septembre 2015** : ♦ Estonie/Russie ♦ Italie/Autriche ♦ Allemagne/Autriche et République tchèque ♦ République tchèque/Autriche ♦ Autriche/Hongrie ♦ Slovaquie/Autriche et Hongrie.

**En 2016** : ♦ Suède/Danemark ♦ Danemark/Allemagne ♦ Norvège/Route du Grand Nord (Migrants syriens renvoyés en Russie) ♦ Russie/Norvège en rétorsion ♦ Belgique/France sur une partie de la frontière ♦ Bulgarie/Turquie ♦ Bulgarie/Grèce

**Le 9 mars** : Slovénie, Serbie et Croatie ferment leurs frontières aux migrants.

*N.B.* : Après les attentats de Bruxelles, la Pologne annonce sa décision de fermer ses frontières aux migrants.

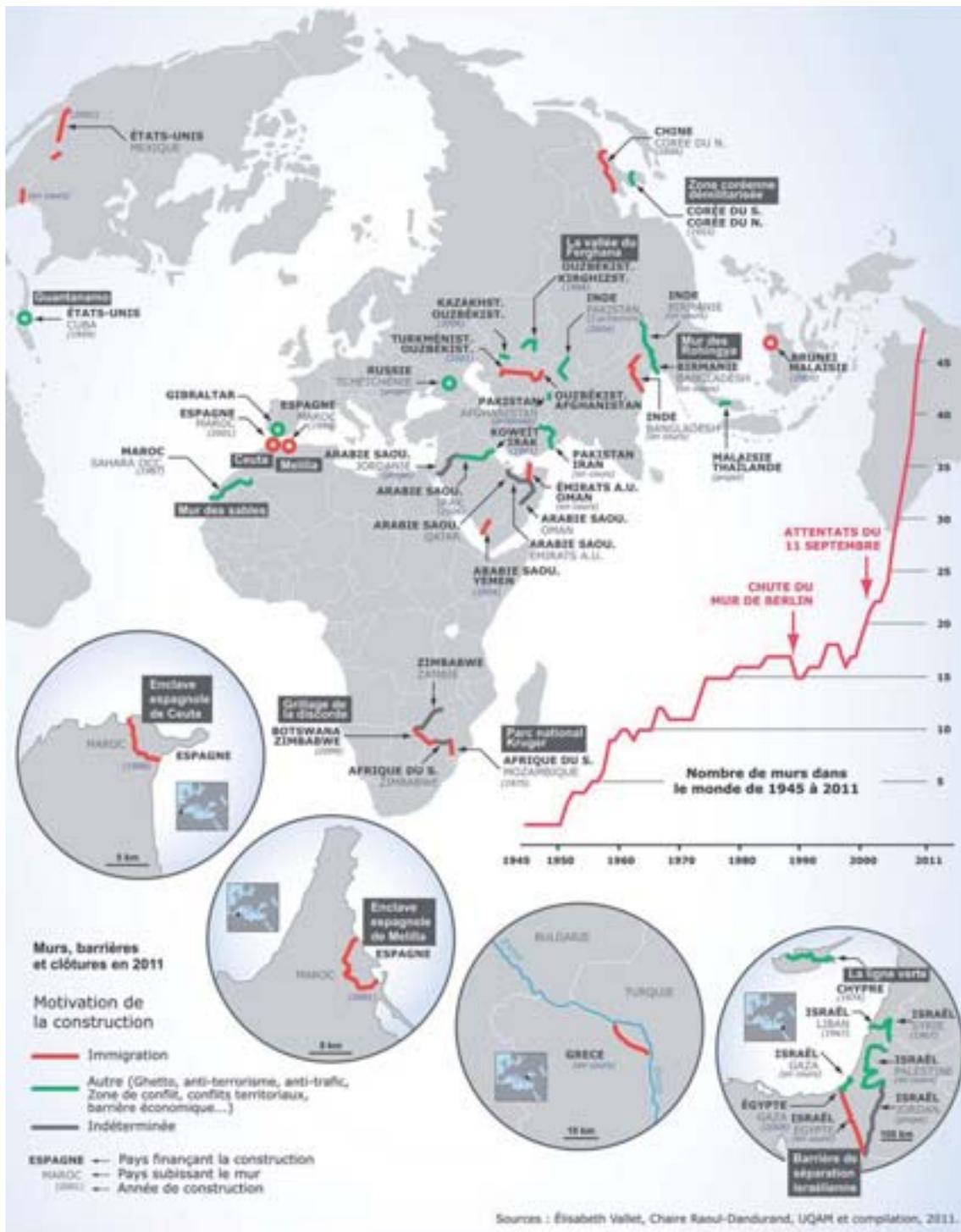
## Pour la France :

- ♦ Camps à Calais et environs - refus de l'Angleterre d'ouvrir ses frontières.
- ♦ Frontière italienne : Vintimille (juin 2015).
- ♦ Contrôles à toutes les frontières à partir du 14 novembre 2015.



## CE QUE DISENT LES CARTES

## Toujours plus de murs dans un « monde sans frontières »



## Un autre mur : le tri des réfugiés en fonction de leur passeport, depuis mi-novembre

L'UE choisit : seuls les ressortissants de pays en guerre (Syrie, Irak, Afghanistan) se voient accorder des visas. Les autres dits « migrants économiques » doivent être reconduits dans le premier pays européen où ils sont entrés, ou renvoyés en Turquie. Inacceptable : l'Europe organise et finance le retour des migrants en Turquie en les échangeant contre des Syriens pouvant bénéficier du droit d'asile. Mesure honteuse, injuste et inefficace.

## Le « village planétaire » est aujourd'hui un mirage

La chute du Mur de Berlin en 1989 devait inaugurer des temps nouveaux... Les accords de Schengen, entrés en application en 1995, voulaient concrétiser cet espace commun de circulation facilitée en Europe. Durant la Guerre froide on recensait une dizaine de « structures inamovibles » dans le monde, aujourd'hui on en compte 59 soit 40 000 km de « murs », l'équivalent de l'équateur. En plein « espace Schengen », une barrière infranchissable est en cours de construction entre la Slovaquie et l'Autriche, une autre entre la Hongrie et la Serbie.

## EN FINIR AVEC LA JUNGLE ?

# La création novatrice du camp humanitaire de la Linière à Grande-Synthe (Nord)



© Ville de Grande-Synthe

Olivier Caremelle,  
directeur de cabinet  
de la mairie  
de Grande-Synthe

Grande-Synthe est une commune littorale de plus de 20 000 habitants, voisine de Dunkerque, très industrialisée puisqu'elle accueille une grande partie des infrastructures portuaires et un établissement sidérurgique d'Arcelor-Mittal entre autres. Damien Carême en est le maire (EELV) depuis 2001, c'est son directeur de cabinet Olivier Caremelle, pleinement investi dans le suivi du dossier, qui a répondu aux questions de Georges Bouchart, le 7 avril 2016.

## Quelle est la situation actuelle du camp de la Linière à Grande-Synthe ?

Elle est la conséquence d'une crise vécue fin 2015 avec la présence d'environ 3 000 personnes, considérable en proportion de la population, dans des conditions plus que précaires sur la pépinière du Basroch. La présence de migrants est ancienne, comme sur tout le littoral, de Cherbourg à Ostende, l'évolution de la situation des camps de Calais produit naturellement ses effets. Ce camp humanitaire est conçu pour 1 500 personnes. Il héberge actuellement des Kurdes irakiens pour l'essentiel. C'est un camp « neuf », ouvert sur 5 hectares il y a un mois, entre autoroute et voie ferrée.

## Quels sont les caractères originaux de ce camp ?

C'est un camp humanitaire unique en France, ouvert – pas de contrôle d'identité –, qui porte des ambitions. Il ne consiste pas seulement « à sortir de la boue » mais aussi à se soucier de l'accueil des migrants et de les aider à construire leur parcours. Si le « rêve britannique » est toujours massif, un « rêve canadien » émerge un peu... Mais la réalité quotidienne, c'est la France... L'hébergement est en « dur », 400 cabanons en bois, chauffés, accueillant quatre personnes au plus et des équipements collectifs (sanitaires, espace de convivialité, soins possibles, point d'information « droits » à venir...), pris en charge par des associations.

Il est issu d'une volonté conjointe, celle du maire, appuyé par le conseil municipal et la communauté urbaine de Dunkerque, qui contribuent au fonctionnement, et des associations dont Médecins Sans Frontières, qui accompagne le projet et a investi des moyens importants (plus de 2 M € ; 500 000 € par la commune). Les principes initiaux : une durée

d'existence limitée dans le temps, un espace limité, un refus de la densification, une sécurité assurée dans et hors du camp. Des vigiles ont été recrutés. Reste le problème des « passeurs » qui relève des activités de la police.

Il vit grâce à une présence active d'associations : MSF, Utopia 56, France Terre d'Asile, la Cimade... et des organismes comme l'Office français d'immigration et de l'intégration. Le HCR (Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU) observe l'expérience.

## Quel est le regard de la population ?

Il y a eu des interrogations au moment de la crise et lors de la construction du camp. Mais, globalement, on peut dire qu'il y a de la compréhension. Par ailleurs, violences et incivilités restent l'exception. Cela dit, un travail d'explication a été conduit en direction de la population avec l'envoi de six courriers en quelques mois. Mais aussi, une bonne partie de la population est issue de l'immigration : le développement de la cité s'est réalisé avec le « débarquement d'Usinor » dans les années 1960 qui a attiré des populations diverses éloignées de la mer du Nord (on y a recensé 27 nationalités)...

## Quels enjeux et perspectives ?

Ce camp humanitaire est très récent, il est fragile, dépend du contexte migratoire mondialisé et de l'évolution de la situation à Calais où l'on annonce de nouvelles fermetures. Nous attendons un signal plus clair de l'État et du gouvernement. Fin 2015, puis début 2016, les autorités ne se sont pas opposées à l'ouverture du camp puis ont pris acte de sa construction. Mais le préfet n'a guère manifesté d'enthousiasme et a lourdement insisté sur les problèmes de sécurité. Le dialogue existe néanmoins.

Nous souhaitons une reconnaissance officielle autour d'objectifs partagés sur cette stratégie humanitaire. La situation semble stabilisée mais rien n'est joué. Que pesons-nous face aux 800 000 à un million de réfugiés attendus en 2016 ? La pression remonte à Vintimille actuellement et on sait bien que des routes vont se substituer à celles des Balkans aujourd'hui fermées.

L'enjeu n'est pas local, il dépasse Grande-Synthe, interpelle les consciences et les acteurs publics tant en France qu'en Europe. ■



Le camp humanitaire de Grande-Synthe ouvert : une respiration à préserver.

## POUR NE PAS CONCLURE

# « Des Ponts pas des Murs »

Se déplacer librement, émigrer pour des raisons de guerre ou de misère, les peuples d'Europe ne doivent pas oublier leur passé mais aussi y voir l'avenir.

**La liberté de circulation** est affirmée notamment par l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 – sauf pour les gens du voyage qui font l'objet d'une réglementation spécifique. À l'échelon international, cette liberté de circulation est limitée par la souveraineté des États.

De fait, la réalité met à mal la liberté de circulation. Le SNES, avec la FSU, sont mobilisés pour que ce droit existe réellement dans les faits. Pour ce faire, il participe notamment à des collectifs tel que le réseau « Des Ponts pas des Murs » fondé en 2008 face à l'urgence d'une réponse collective contre l'instauration d'accords dits de « *gestion concertée des flux migratoires et de codéveloppement* ».

« Des Ponts pas des Murs » est constitué d'associations de défense des droits de l'homme, d'associations de solidarité inter-

ationale, d'associations de migrants et de soutien aux migrants, ainsi que d'organisations syndicales. En 2014, le réseau regroupe une quinzaine d'organisations, associations et syndicats, entre autres : ATTAC, CCFD Terre-Solidaire, Cimade, CRID, Emmaüs International, FASTI, France Amérique latine, FSU, Mouvement de la Paix, RESF, Secours catholique... Ce réseau rappelle que les migrations sont depuis toujours un phénomène humain et constituent un apport social, culturel et économique inestimable, occulté actuellement au profit d'impératifs sécuritaires et économiques qui traduisent une défiance et une suspicion généralisées vis-à-vis de « l'étranger ».

Aussi, depuis sa création, « Des Ponts pas des Murs » dénonce la mise en place des politiques européennes de lutte contre l'immigration dite clandestine qui occasionnent de graves violations des droits des personnes migrantes, des morts par milliers, des emprisonnements, des conditions de vie indignes. Le SNES, avec la FSU, défend la liberté de circulation : il participe avec d'autres aux nécessaires campagnes d'explication contre désinformation et idées reçues en tous genres. Il lutte contre la xénophobie et participe aux mobilisations qui concernent les migrants (familles « sans papiers », travailleurs « sans papiers », demandeurs d'asiles, migrants en quête de leurs familles ou d'un eldorado incertain...), souvent avec les populations concernées.

Des ponts pas des murs : cette belle formule est, hélas, à prendre au sens propre quand on constate la réalité du monde et de l'Europe, forteresse plus que jamais avec ses murs, ses barbelés et ses accords honteux (Union européenne/Turquie récemment). Pourtant, la liberté de circulation est bien le droit pour tout individu de se déplacer dans un pays, de quitter celui-ci, de revenir et de vivre dignement. Et il y a place dans un pays riche comme la France (sixième puissance mondiale), pour accueillir ces populations. ■



© Wikipedia.org / Phico

JACKY BRENGOU A LU POUR VOUS

## « On vaut mieux que ça ! » La jeunesse n'est pas dupe

Revu et corrigé le 18 mars dernier, le projet de loi travail doit passer l'épreuve parlementaire... et l'épreuve de la rue. Elle s'attache toujours à donner à l'accord d'entreprise la primauté sur les autres niveaux de négociation et, de l'aveu même du MEDEF et de la CFDT qui la défendent, elle n'a pas vocation à créer des emplois. Les raisons de se mobiliser sont intactes.

### Les nouveaux privilégiés

« La lutte des classes, l'opposition entre le capital et le travail, c'est fini. Désormais, le match se joue entre ceux qui ont un emploi avec un minimum de protections et ceux qui vivent à l'heure de la flexibilité permanente. [...] L'avenir c'est l'égalité dans la précarité. De nos jours, avoir un emploi avec déroulement de carrière, une vraie formation, un salaire digne et des conditions de vie acceptables, c'est l'équivalent des droits seigneuriaux avant la nuit du 4 août 1789. Des grandes voix expliquent que ce temps est révolu. Pour sauver les plus pauvres, il faut que ceux qui le sont un peu moins y mettent de la bonne volonté, étant entendu que les riches (les vrais) sont exclus de ce marché diabolique, car ils ont offert leur créativité à la France. [...] Telle est, grosso modo, la philosophie de la loi El Khomri. »

 Marianne

25 au 31 mars 2016

### Vite, un printemps social !

« L'avant-projet de loi présenté par la nouvelle ministre du Travail raye d'un trait de plume le processus d'avancées sociales entamé il y a cent cinquante ans. [...] La philosophie qui préside au texte prend le contre-pied de toute la construction du droit social. C'est un renversement inédit des principes qui régissent le travail en France. [...] Le contrat de travail ne peut être moins favorable aux salariés que l'accord d'entreprise, l'accord d'entreprise que l'accord de branche et l'accord de branche que l'accord interprofessionnel. Cette hiérarchie est désormais inversée. L'accord d'entreprise prévaudra sur l'accord de branche même quand il est moins favorable aux travailleurs. [...] Qui peut croire que c'est en faisant sauter toute réglementation sur le temps de travail, en permettant de faire travailler les salariés 46 heures par semaine, que le chômage baissera ? D'ailleurs, il faut arrêter de faire croire que le but des grandes entreprises est de créer des emplois. Non ! Leur but est la rentabilité de leur capital ! Et pour y parvenir au mieux, elles font de la suppression d'emploi "une variable d'ajustement, d'où cette obsession patronale à pouvoir licencier librement". »



3 au 9 mars 2016

### Gattaz crie victoire (à voix basse)

« Jean-Marie Le Guen s'est félicité, mardi matin devant des journalistes, de la nouvelle version de la loi travail. [...] "Nous avons

sauvé de 60 à 70 % de l'avant-projet de loi." [...] Satisfait, lui aussi, Laurent Berger (CFDT) veut quand même garder les pieds sur terre. À ses yeux le projet de loi El Khomri "peut potentiellement être porteur de progrès". Tout est dans le "potentiellement". Pierre Gattaz n'est pas mécontent de la nouvelle version. [...]

"Sur les lignes rouges qui avaient été évoquées, nous avons été écoutés", se réjouit Gattaz dans sa note. Et il égrène ses victoires. [...] "Les autres aspects importants du texte sont a priori sauvegardés" ajoute-t-il. Enfin, l'entreprise va rester le "lieu prépondérant" du dialogue à la place de la branche professionnelle. Donc tout baigne ? En fait Gattaz n'est pas si rassuré que ça. [...] La nouvelle manche qui va se jouer à l'Assemblée l'inquiète. [...]

Gattaz prend des accents de chef de guerre pour mobiliser ses troupes : "Nous allons mettre en place une organisation "militaire" de lobbying". »

 Le Canard enchaîné

16 mars 2016

### Ce que veulent les jeunes

« Le communiqué de la vingtaine d'organisations syndicales, politiques, associatives de jeunes laisse peu de place au doute sur leur volonté, au-delà d'obtenir le retrait de la loi, de peser dans le débat : "Nous appelons tous les jeunes à une nouvelle journée d'action le 17 mars prochain pour exiger le retrait sans condition de ce projet de loi régressif [...]", clament-ils, développant en trois axes leurs exigences communes.

Pour "en finir avec la précarité", l'idée est d'abord d'assurer aux stagiaires et apprentis les mêmes droits que les autres salariés. [...] Il s'agit également de dégager les moyens pour l'accès de tous à "une formation de qualité". "Gattaz se promène avec un badge "1 million d'emplois grâce au CICE", des emplois dont on n'a pas vu la couleur. Plutôt que faire des cadeaux aux entreprises, la priorité doit être de financer les universités à hauteur des besoins". [...]

Pour le texte unitaire l'enjeu est aussi de "mettre en place une véritable protection sociale avec un revenu, ainsi que compter les années d'études dans le calcul de la retraite et de l'assurance chômage". Mais les jeunes entendent également avoir leur mot à dire sur le marché du travail lui-même. [...] "La loi el Khomri mobilise dans les facs comme dans les lycées pour son retrait total. Mais il y a aussi une attente de changement". »

 L'Humanité

17 mars 2016

## Odile Selb-Bogé

**La trajectoire  
d'une vie combattante...  
de la Résistance à la Déportation  
et à l'Après-Guerre**

L'entrée au Panthéon, le 27 mai 2015, de Geneviève de Gaulle-Anthonioz et de Germaine Tillion est un symbole de la reconnaissance de la place éminente occupée par les femmes dans la Résistance ; Odile Selb-Bogé fut elle aussi pleinement femme et pleinement résistante. Elle fait partie de ces femmes anonymes, résistantes, déportées. Leurs conditions de femmes les rendaient sensibles d'une façon toute particulière aux errements de l'humanité. Elles furent nombreuses comme Odile à sillonner les routes... à bicyclette, au service de la Résistance, mais aussi à participer aux actions, même aux actions armées. Odile s'est engagée dans la Résistance haute-saônoise dès le début de l'Occupation ; elle travaille avec un jeune homme au béret basque, « Camille », le futur colonel Fabien. Arrêtée, déportée à Ravensbruck puis Zwodau, elle fait preuve d'un courage simple et vrai, le courage d'une personne « ordinaire » qui vit des situations extraordinaires avec dignité et simplicité. Simplicité et dignité, c'est aussi l'essence de son témoignage que vient de publier l'ANACR 70<sup>(1)</sup>. **Michèle Farey**



(1) Écrire à l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance, Maison du Combattant, 70000 Vesoul, en joignant un chèque de 12 euros.

## « JE SUIS FASSBINDER »

# Du théâtre insolent et jubilatoire

Avec la première création au TNS de Strasbourg de *Je suis Fassbinder*, Stanislas Nordey, le metteur en scène, et Falk Richter, l'auteur du texte, ont réalisé un coup de maître, salué lors de la première par un tonnerre d'applaudissements de spectateurs debout ; depuis, le succès ne s'est pas démenti.



© Jean-Louis Fernandez

**Hommage à Fassbinder**, hommage à l'homme et à ses œuvres, cette pièce, écrite à quatre mains au cours de réunions et de répétitions jusqu'à la veille de la première, est un « geste fort et pas anodin », un théâtre vérité sur les problèmes brûlants d'aujourd'hui : le terrorisme, la montée de l'extrême droite et des mouvements populistes en Europe, la crise des réfugiés, les dérives droitières de la société allemande face aux migrants et le parallèle avec la période Baader, les événements de Cologne du nouvel an et le sexisme toujours présent à l'encontre des femmes.

### Une scène démultipliée à l'extrême

Cinq acteurs époustouffants de justesse, alternativement tribuns, clowns, imitateurs, chanteurs, nous entraînent en virevoltant dans le monde de Fassbinder. Une mise en scène originale et une scène démultipliée à l'extrême, évoque à la fois un appartement avec une télé qui tourne en boucle, une tribune de meeting ou encore un plateau de music-hall et un salon érotique où se déroulent des scènes spectaculaires de beuverie et de provocation sexuelle.

Le groupe des cinq acteurs. De gauche à droite, debouts : Stanislas Nordey, Judith Henry et Thomas Gonzalez ; assis : Eloïse Mignon et Laurent Sauvage.

En toile de fond, sur de grands écrans défilent des séquences du film de Fassbinder *L'Allemagne en automne* et les séances de « répétition-écriture » de la pièce.

### Une pièce jubilatoire

Pièce bouillonnante d'idées souvent provocatrices avec un Nordey jouant le cabotin, moqué par ses partenaires qui, chacun leur tour, proclament « *Je suis Fassbinder* »... Pièce jubilatoire où le jeu des acteurs, les plaisirs scéniques défilent en continu pour nous surprendre et pour notre plus grand plaisir. Pièce de réflexion aussi sur le rôle du théâtre et des comédiens dans la société d'aujourd'hui. Enfin, pièce coup de poing qui nous interroge, nous fait réfléchir sur le rôle de la France dans les événements actuels, qui nous questionne aussi sur notre responsabilité. À voir d'urgence : en tournée à Paris du 10 mai au 4 juin 2016 au Théâtre national de la Colline. ■ **FRANÇOISE EIDEN**

TRouver LES BONS FILONS POUR DE BONS FILMS

# Des retraités cinéphiles et complices

À Lyon, nos collègues retraités ont une manière agréable de se retrouver : organiser des rendez-vous au cinéma et échanger sur les films programmés. Une bonne idée à partager.

*Les films nous apportent matière à réflexion et tellement de plaisir ! Allez au cinéma !*

**Les retraités disposent de temps**, de la liberté de choisir le meilleur moment. Quand je dis « nous », il s'agit d'une douzaine d'amis, anciens professeurs d'un même lycée auxquels s'ajoutent les amis des amis...

Le meilleur moment, c'est le mardi, première séance de l'après-midi, parce qu'il faut bien s'accorder sur un horaire. Pourquoi le mardi ? Parce qu'avec les Cine-days d'Orange<sup>(1)</sup>, on peut avoir deux places pour le prix d'une dans les salles UGC et Pathé. Si à cela s'ajoutent des billets promotionnels ou des cartes à prix réduits ou des réductions, on arrive à payer, dans le meilleur des cas, 2,50 à 3 euros la place, même 2 euros lors de la semaine du Printemps du cinéma ! Quand on pense aux tarifs scandaleux pratiqués habituellement dans les grandes salles, c'est une satisfaction.

Comment décider du programme ? Le coordinateur – il en faut un – discute pendant le premier échange téléphonique, selon les sorties de la semaine, pour savoir à quel film on donne la priorité. En général, le choix n'est pas très difficile : quelques fois, un seul titre s'impose. S'il y en a plusieurs, on garde en réserve ceux qui ont le plus de chance de « tenir » à l'affiche. Reste à communiquer le choix aux autres : salle, horaire, programme, ce qui est très vite fait. Ce système permet de garder le contact entre nous, d'échanger des nouvelles et bien sûr de discuter du film à la sortie : même rapidement, c'est très agréable. Un système qui permet de voir le meilleur des réalisations annuelles.



Parmi les films de l'année dernière, celui qui remporte la palme pour la profondeur de la réflexion et pour la puissance des émotions, c'est certainement cette perle chilienne, *Le Bouton de Nacre* de Patricio Guzman : son histoire de l'eau à travers la splendeur des paysages de la Patagonie se mêle à l'histoire des hommes persécutés, les Indiens autrefois et en écho les déportés de Pinochet à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Une poésie cosmique et une compassion humaine. En ce début d'année 2016, parmi trop de noms de grands disparus, les cinéphiles ont déploré la mort d'Ettore Scola. Avec lui, c'est toute la génération des grands Italiens, les maîtres d'une production incroyable, les Fellini, Rossellini, Antonioni, Visconti, Pasolini, Rosi, Risi, Bertolucci, de Sica, Lattuada qui ont enchanté notre monde, c'est toute cette génération qui s'éloigne dans la nostalgie. Heureusement, il reste leurs films. ■

**SUZANNE JOLY**



© Fotolia.com / Xxxxxxxxxxxxxx

(1) *NDLR* : Eh oui ! On n'échappe ni aux fournisseurs d'accès internet ni à la publicité clandestine... et gratuite.

## LES COUPS DE CŒUR DE SUZANNE JOLY

## Hommage à Ettore Scola, disparu en janvier...

**Que choisir, dans l'œuvre d'Ettore Scola ?**

Certes, des films comme *Le Bal* ou *La Nuit de Varenne* (1983) méritent d'être étudiés comme des réussites. Mais ce que l'on aime comme sa caractéristique la plus appréciée, c'est lorsqu'il nous donne une peinture de la société italienne de son époque avec son point de vue de communiste convaincu, lucide et désenchanté mais plein de tendresse pour tous ces personnages qu'il nous présente, embarqués dans leur histoire, mais qui tirent leur vérité de l'arrière-fond historique et politique dans lequel ils évoluent : *Affreux, sales et méchants* (1976), *Une journée particulière* (1977), *La Terrasse* (1980)...

Mon préféré reste *Nous nous sommes tant aimés* (1974). Les trois amis, Antonio, Nicola et Gianni qui ont combattu ensemble au maquis contre les Allemands, sont pleins d'espoir lorsque la République est proclamée, à la Libération. Ils croient en l'établissement d'une société plus juste pour les défavorisés. Mais lorsque socialistes et communistes sont écartés du pouvoir par la démocratie chrétienne, leurs chemins vont se séparer. Lorsqu'ils se retrouvent par hasard beaucoup plus tard, leur bilan est amer et fataliste. L'un d'eux dira : « *Nous voulions changer le monde, mais c'est le monde qui nous a changés* ». Pourtant Antonio, participant à la manifestation devant l'école maternelle avec sa femme Luciana, la belle qu'ils ont aimée tous les trois, nous montre qu'il reste fidèle à ses idées et aux moyens de faire valoir ses droits. En analysant cette attitude, le réalisateur Robert Guédi-



Ettore Scola : un regard tendre et critique.

guian rappelle ces propos d'Antonio Gramsci : « *Il faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté* ».

J'éprouve la même tendresse que Scola pour ces gens qui nous ressemblent, les perdants de la lutte sociale qui pourtant ne renoncent pas, gardent l'espoir et surtout ne vont pas se compromettre avec le traître Gianni qui plongera solitaire dans sa piscine de millionnaire ! ■

S. J.

**À voir ou à revoir d'urgence**

*La Famille* (1987), *Le Dîner* (1998), *Le Roman d'un jeune homme pauvre* (Lion d'Or à Venise en 1995)... et surtout *Qu'il est étrange de s'appeler Federico* (2013) qui fait revivre les échanges entre Scola et Fellini.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Né en 1931, Ettore Scola étudie le droit, puis devient dessinateur de presse humoristique aux côtés de... F. Fellini. Il écrit pour la radio mais va dès 1953 devenir scénariste (pour Dino Risi, par exemple). Il osera son premier film, *Parlons femmes*, en 1964. En 1976, il obtient le Prix de la mise en scène à Cannes pour *Affreux, sales et méchants*.

En 1977, *Une journée particulière* (la rencontre de deux « minorités », un intellectuel homosexuel et une mère de famille dans l'Italie fasciste) repartira de Cannes sans aucun prix, sous la pression de Roberto Rossellini, président du jury : le communiste Scola, proche du PCI et défenseur des droits du peuple,

fut « bloqué » par Rossellini (qui avait signé plusieurs films de la propagande mussolinienne) !

E. Scola participera à plus de quinze productions franco-italiennes. En 1980, *La Terrasse* marque la fin des espoirs que l'Italie allait « changer de base »... Le film reçut plusieurs prix au Festival de Cannes. Il s'intéressera alors à l'histoire de la France : *La Nuit de Varenne*, *le Bal* (reprise de la superbe création du Théâtre du Campagnol, dirigé par Jean-Claude Penchenat), une vision de l'histoire sociale.

L'homme qui détestait et rageait contre toutes les « *combinazione* » s'est éteint à 84 ans. Il est plus actuel que jamais.

Note de lecture

## Islande, au cœur du Mal



Poète et traducteur, né en Islande en 1978, l'auteur, à travers la rencontre de trois jeunes Islandais (deux hommes et une femme), interroge le fascisme et ses avatars contemporains sur fond de crise économique. Le roman parle de trois générations en Islande et en Lituanie, de l'été 1941 à 2012. Jeu constant entre l'histoire d'un couple qui se construit, se défait, se refait, et « *l'Histoire avec sa grande Hache* », comme disait Pérec. Va-et-vient entre les errances d'Agnès, qui prépare une thèse sur l'extrême droite en Islande, Agnès qui aime Omar qui aime Agnès qui aime aussi Arnor et la façon dont l'Histoire et l'idéologie imprègnent les sphères les plus intimes de nos vies. Un livre immense, surprenant et profondément politique.

**Marylène Cahouet**

• *Illska, Le Mal*, Eiríkur Örn Norddahl, Métallié (2015).

73 JOURS DE COMMUNE, 65 NUMÉROS DU CRI DU PEUPLE



## Lisez Vallès

La Commune commence le 18 mars. Elle dure soixante-treize jours, avant d'être écrasée lors de la Semaine sanglante, du 21 au 28 mai : acteur et témoin de la période Jules Vallès, infatigable luttreur pour l'instauration d'une République sociale, un auteur à lire d'urgence.

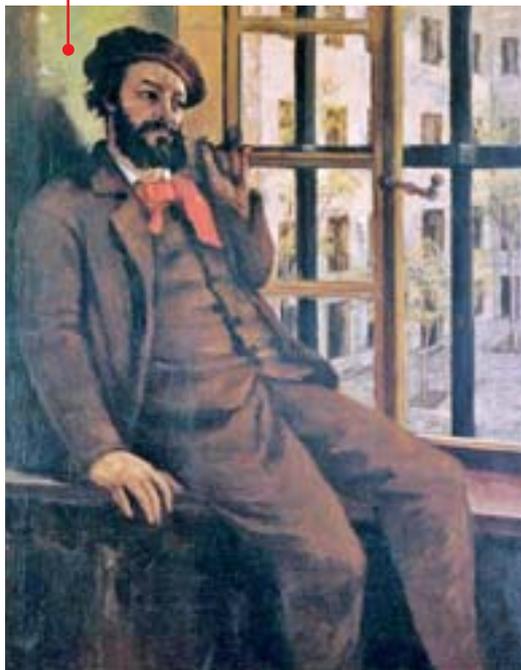
### Prototype du journaliste engagé,

Vallès a, toute sa vie, essayé de faire vivre des journaux : *La Rue*, *Le Peuple*, *Le Réfractaire*... En janvier 1871, il lance *Le Cri du Peuple*, interdit dès le n° 18 ; il reparaitra du 21 mars au 23 mai, jusqu'au n° 83 et sera avec le *Père Duchêne* le journal le plus lu de la Commune.

Après la chute de la Commune, Vallès réussit à échapper aux troupes versaillaises et entame une longue période d'exil ponctuée par une condamnation à mort par contumace le 14 juillet 1872. Le surlendemain de la loi d'amnistie, votée le 11 juillet 1880, il rentre à Paris et *Le Cri du Peuple* reparait en 1883 et continuera jusqu'à la mort de son rédacteur en chef en 1885.

La lecture du *Cri du Peuple* se révèle passionnante. Elle permet de se faire une bonne idée de ce que fut la Commune. Mais il est plus facile de consulter le témoignage de Jacques Vingtras alias

Courbet, l'autre élu emblématique de la Commune. Il ne fut pas condamné à mort mais connu la prison pendant 6 mois et mourut en exil le 31 décembre 1877.



Jules Vallès dans le dernier volet de la trilogie dont il est le héros. *L'Insurgé*<sup>(1)</sup> est l'épopée de la Commune par quelqu'un qui l'a vécue car plus encore que dans *L'Enfant* ou dans *Le Bachelier* Jacques Vingtras est Jules Vallès. Il poursuit cependant le jeu de miroir entre auteur et héros pour que l'écrivain ne s'efface jamais devant l'acteur. Ce roman-vérité paru sous sa forme définitive en 1886 après la mort de Vallès, témoigne des qualités d'écriture d'un auteur qui est toujours victime d'une forme d'ostracisme sans doute pour ses idées révolutionnaires. Pourtant ce récit est profondément novateur dans son écriture et sa construction parfois qualifiées de « cinématographiques ». Acteur-auteur immergé dans l'Histoire, Vallès inaugure un genre littéraire illustré au XX<sup>e</sup> siècle par *La condition humaine* de Malraux.

De sa pratique journalistique, Vallès a conservé le sens de la formule et du raccourci : « *La Sociale, la Marianne – deux ennemies !* ». Il cultive aussi l'art du portrait en quelques traits : « *Vermorel... un ex-enfant de chœur qui a déchiré sa jupe écarlate un jour de colère – il y a un pan de cette jupe dans son drapeau* » ou encore Blanqui « *un petit vieux, haut comme une botte... le mathématicien froid de la révolte et des repréailles semble tenir entre ses maigres doigts le devis des douleurs et des droits du peuple* ». Du romancier il a le sens de la mise en scène et de la notation pittoresque ; le 10 janvier 1870 il note : « *Des femmes partout – Grand signe ! Quand les femmes s'en mêlent, quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le lendemain le soleil se lèvera sur une ville en révolte* ». Alors en ce mois anniversaire de la Commune, lisez la trilogie dans l'ordre ou le désordre ; peu importe mais lisez Vallès. ■

**JEAN-PIERRE BILLOT**

(1) Pour se procurer la trilogie : dans toutes les éditions de poche. Pour *Le Cri du Peuple*, site de la Bibliothèque nationale : [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr).

➤ AU REVOIR ET À BIENTÔT

# Roland : un preux syndicaliste

Prof de maths et militant syndical depuis ses premières années d'enseignement, Roland Hubert, cosecrétaire général du SNES, rejoindra la joyeuse bande des retraités en octobre prochain. Bienvenue !



© DR

## Roland Hubert

**UNE EXIGENCE :  
CONCILIER RÉFLEXION  
PÉDAGOGIQUE ET  
CONDITIONS DE TRAVAIL  
ET D'EMPLOI**

« **Citoyen du monde** » (ses termes), né au Maroc de père ardennais et de mère toulousaine, il entre en Seconde en septembre 1968 à l'école normale d'instituteurs de Charleville-Mézières. Il y fait vivre sa première *US* (le journal de l'école). Les murs racontent qu'il participa à des blocages de l'école... Refusant la prépa – « *trop contraignant* » –, il entre au centre PEGC de Reims, passe et obtient les IPES, puis après un raté à l'oral de l'agrégation externe, s'inscrit à la toute nouvelle agrégation interne (un acquis du SNES !) et est reçu. Il enseignera dans l'Aube puis obtiendra sa mutation pour Clermont-Ferrand...

Roland aime les maths. En classe de Troisième, la rencontre a été « *magique... et la magie opère toujours* » confie-t-il, ajoutant qu'étudiant il se relevait « *en pleine nuit pour résoudre des problèmes qui lui trottaient dans la tête* ».

Ses premiers combats syndicaux, il les vivra au Maroc. Il y est « retourné » très vite enseigner les maths dans une école de formation d'instituteurs. Combat frontal : une grève annoncée depuis trois mois fut brisée par l'arrestation des instituteurs grévistes potentiels chez eux à l'aube. Sa détermination à défendre les droits syndicaux se forge alors... Garder le cap dans les moments difficiles, « *c'est possible* » !

Acteur de la création de la FSU, il fut un moment secrétaire départemental de l'Aube. Sollicité pour participer au S4, la tête de liste CAPA Agrégés intègre le secteur... lycées. Depuis, il ne « lâche rien » sur l'articulation entre débat pédagogique et amélioration des conditions de travail et d'emploi pour que les contenus et les pratiques deviennent un véritable objet syndical. Il aura passé neuf années au cosecrétariat général, avec Daniel, Frédérique, puis Valérie et Xavier, s'attellant, sans tonitruance mais avec opiniâtreté, à la défense du statut des enseignants, à la réflexion sur la culture commune et son évaluation et à la difficulté scolaire (avec les CO-Psy). En mettant sur sa route la réforme du lycée, puis du collège, le ministère lui fournit l'occasion de « *mettre en actes* » ! Il est depuis quelques années le responsable des publications du SNES. Pour rencontrer les collègues, il « bouge », en train, en avion ou... en pirogue (en Guyane).

Avant le 31 mars, il titrait un article « *Relever la tête et dire sa fierté d'être fonctionnaire* » ; en février, son éditorial saluait le « *syndicaliste du coin* » contre le mépris du porte-parole du gouvernement. Du grain pour les luttes.

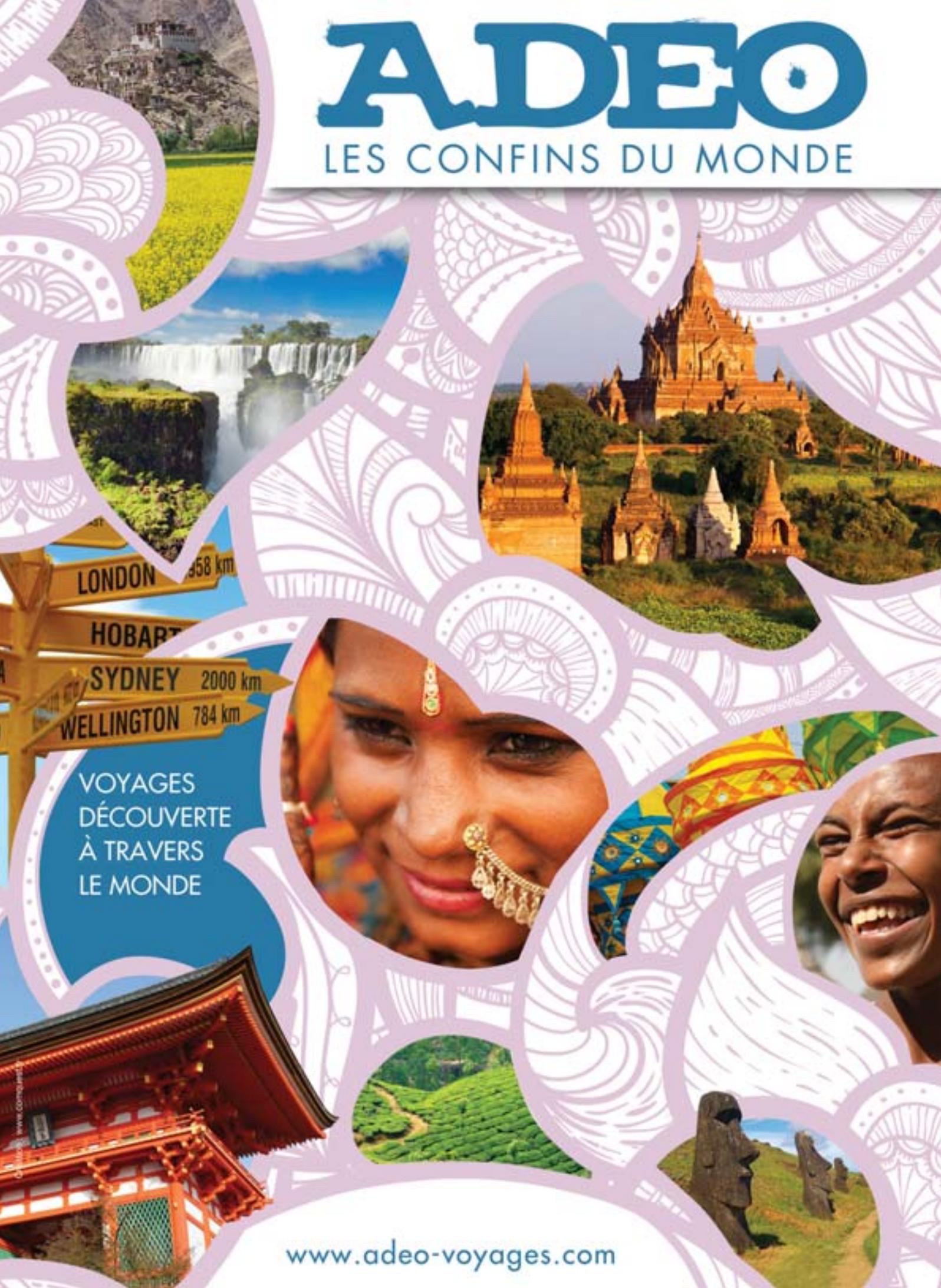
On se souviendra des petits bonbons et chocolats toujours sur son bureau, de son « *là, je ne comprends pas...* » quand il n'était pas convaincu d'une idée avancée, de son besoin de coupure à 20 heures (« *on va dîner ?* »). On ne demandera pas s'il va enfin pouvoir cesser de fumer...

À la question : « *Des projets ?* », Roland répond « *me rassembler* » et être plus disponible pour les siens (sûr, il fera adorer les maths à ses petits enfants). Et aussi le Maroc, le monde, la cuisine (presqu'un top chef !). Relire Tolkien, Prévert et continuer à ouvrir les portes de toutes les cages... Enjoy ! ■

**MIREILLE BRETON**

# ADEO

LES CONFINS DU MONDE



VOYAGES  
DÉCOUVERTE  
À TRAVERS  
LE MONDE

[www.adeo-voyages.com](http://www.adeo-voyages.com)